Renseignements pratiques

Droit d'inscription

Tarif normal : 60€

Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg

Lieu du colloque

Faculté de droit

1 place d'Athènes

67000 Strasbourg

Salle Alex Weill

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss

Arrêt « Esplanade »

Demande de renseignements

Sabrina ARRO

Université de Strasbourg

Fédération de recherche n°3241

11 rue du Maréchal Juin - BP 68

67046 Strasbourg cedex

Tél. : 33(0)3 68 85 86 99

Fax : 33(0)3 68 85 85 71

Courriel : fr3241-contact@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

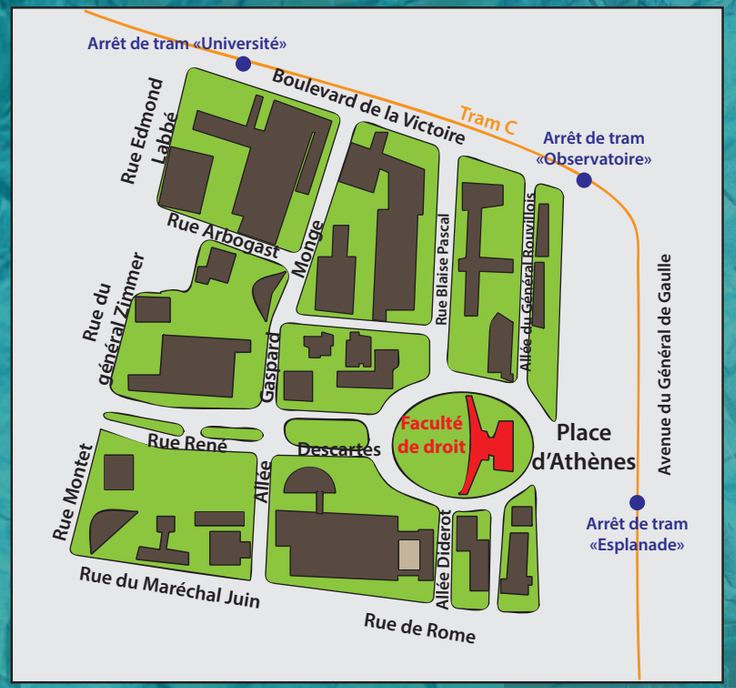

Membres du comité scientifique

Hubert Delzangles,
professeur à l'Institut d'étude politiques de Bordeaux

Gabriel Eckert,
professeur à l'Université de Strasbourg

Jean-Philippe Kovar,
professeur à l'Université de Strasbourg

Francesco Martucci,
professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

Etienne Muller,
professeur à l'Université de Strasbourg

Thomas Perroud,
professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

Conception : FR3241 Unistra / CNRS

COLLOQUE

Sous la responsabilité scientifique de Gabriel Eckert et Jean-Philippe Kovar, professeurs à l'Université de Strasbourg

RÉGULATION *et* INFORMATION

7e édition des Journées Européennes de la Régulation

2 et 3 mars 2017

Institut de recherche Carré de Malberg | IRCM | Université de Strasbourg

Jeudi 2 mars 2017

14 h Accueil des participants

14 h 20 *Mechanism design,* information et régulation publique
Samuel Ferey, professeur à l'Université de Lorraine

I - L'information moyen de la régulation

Sous la présidence de Thierry Tuot,
président adjoint de la section de l'Intérieur du Conseil d'État

○ *L'obtention de l'information par le régulateur*

14 h 40 Les pouvoirs d'information
Julien Mouchette, docteur en droit public à l'Université de Strasbourg

15 h Débat

○ *L'utilisation de l'information par le régulateur*

15 h 20 L'incitation par l'information
Aurore Laget Annamayer, maître de conférences – HDR
à l'Université Paris Descartes

15 h 40 La sanction par l'information
Arnaud See, professeur à l'Université de Picardie Jules Verne

16 h Pause

16 h 20 La régulation par la donnée
Nicolas Quinones-Gil, responsable des études et de l'observatoire des marchés des transports de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières

Nicolas Desmons, chef de l'unité « régulation par la donnée » à la direction « Internet et utilisateurs » de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

17 h Débat

Vendredi 3 mars 2017

8 h 40 Accueil des participants

II - L'information objet de la régulation

Sous la présidence de Pascale Idoux,
professeure à l'Université de Montpellier

○ *L'information commercialement sensible*

9 h La protection des informations commercialement sensibles
Etienne Muller, professeur à l'Université de Strasbourg

9 h 20 Table-ronde
Mathieu Cacciali, chef du département « Marché aval, énergies renouvelables et contentieux » à la direction des affaires juridiques de la Commission de régulation de l'énergie

Marjolaine Germain-Letaleur, juriste à la direction des affaires juridiques de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières

Elisabeth Suel, cheffe de l'unité « Infrastructures et réseaux ouverts » à la direction des affaires juridiques de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

10 h 20 Débat

10 h 40 Pause

○ *L'information personnelle*

11 h Information personnelle et régulation énergétique
Frédérique Berrod, professeure à l'Université de Strasbourg
Yann Padova, commissaire à la Commission de régulation de l'énergie

11 h 40 Débat

12 h Déjeuner

14 h Reprise des travaux
Sous la présidence de Francesco Martucci,
professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

○ *L'information privilégiée*

14 h 10 Information privilégiée et régulation financière
Jérôme Chacornac, maître de conférences à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

14 h 30 Information privilégiée et régulation énergétique
Guillaume Dezobry, maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne, avocat of counsel du cabinet FIDAL

Claire Hellich-Praquin, cheffe du département « Affaires européennes et marchés amont » à la direction des affaires juridiques de la Commission de régulation de l'énergie

15 h 10 Débat

○ *L'information secrète*

15 h 30 Information secrète et régulation bancaire
Jérôme Lasserre Capdeville, maître de conférences - HDR à l'Université de Strasbourg

15 h 40 De quelques perspectives critiques sur l'information en matière de régulation financière
Régis Bismuth, professeur à Sciences Po Paris

16 h Conclusions générales
Martine Lombard, professeure à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, membre du collège de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes